



**Revue des Sciences humaines  
et sociales, Lettres, Langues et  
Civilisations**

**ISSN  
2958-2814**

**Numéro 003, Juin 2023**

**Université Alassane Ouattara  
UFR Communication Milieu et Société**

***akiri-uao.org***



**ISSN 2958-2814**

Site web: <https://akiri-uao.org/>

E-mail: [revueakiri@gmail.com](mailto:revueakiri@gmail.com)

**Editeur**

UFR Communication, Milieu et Société  
Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)



## **INDEXATIONS INTERNATIONALES**

Pour toutes informations sur l'indexation internationale de la revue *AKIRI*, consultez les bases de données ci-dessous :

**auré HAL**  
accès aux données  
de référence de HAL

<https://aurehal.archivesouvertes.fr/journal/read/id/398946>

**Mir@bel**  
“(RE) CUEILLIR  
LES SAVOIRS”

<https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>

## **Equipe Editoriale**

Coordinateur Général : BRINDOUMI Kouamé Atta Jacob

Directeur de publication : MAMADOU Bamba

Rédacteur en chef : KONE Kiyali

Chargé de diffusion et de marketing : KONE Kpassigué Gilbert

Webmaster : KOUAKOU Kouadio Sanguen

## **Comité Scientifique**

SEKOU Bamba, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny

OUATTARA Tiona, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny

LATTE Egue Jean-Michel, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches, CNRST,

ALLOU Kouamé René, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

KAMATE Banhouman André, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

ASSI-KAUDJHIS Joseph Pierre, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

SANGARE Abou, Professeur titulaire, Université Peleforo Gbon Coulibaly

SANGARE Souleymane, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

COULIBALY Amara, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

NGAMOUNSIKA Edouard, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville

KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro

BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville

DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

NGUE Emmanuel, Maître de conférences, Université de Yaoundé I

N'GUESSAN Mahomed Boubacar, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

BA Idrissa, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

KAMARA Adama, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop

ALLABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny

DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

TOPPE Eckra Lath, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

M'BRA Kouakou Désiré, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

## Comité de Lecture

BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé  
 N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville  
 CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara  
 FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop  
 BA Idrissa, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop  
 BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara  
 SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop  
 GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches,  
 DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara  
 BRINDOUMI Atta Kouamé Jacob, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara  
 DIARRASOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara  
 ALABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara  
 DEDE Jean Charles, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara  
 BAMBA Abdoulaye, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny  
 SANOGO Lamine Mamadou, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou  
 GOMA-THETHET Roval, Maître-Assistant, Université Marien N'gouabi de Brazzaville  
 GBOCHO Roselyne, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara  
 SEKA Jean-Baptiste, Maître-Assistant, Université Lorognon Guédé,  
 BAKAYOKO Mamadou, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara  
 SANOGO Tiantio, Assistante, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle  
 ETTIEN N'doua Etienne, Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny  
 DJIGUE Sidjé Edwige Françoise, Assistante, Université Alassane Ouattara  
 YAO Elisabeth, Assistante, Université Alassane Ouattara

## Contacts

Site web: <https://akiri-uao.org/>

E-mail: [revueakiri@gmail.com](mailto:revueakiri@gmail.com)

Tél. : + 225 0748045267 / 0708399420/ 0707371291

**Indexations internationales :**

**Auré HAL :** <https://aurehal.archivesouvertes.fr/journal/read/id/398946>

**Mir@bel :** <https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>

## PRESENTATION DE LA REVUE AKIRI

Dans un environnement marqué par la croissance, sans cesse, des productions scientifiques, la diffusion et la promotion des acquis de la recherche deviennent un impératif pour les acteurs du monde scientifique. Perçues comme un patrimoine, un héritage à léguer aux générations futures, les productions scientifiques doivent briser les barrières et les frontières afin d'être facilement accessibles à tous.

Ainsi, s'inscrivant dans la dynamique du temps et de l'espace, la revue « **AKIRI** » se présente comme un outil de promotion et de diffusion des résultats des recherches des enseignants-chercheurs et chercheurs des universités et de centres de recherches de Côte d'Ivoire et d'ailleurs. Ce faisant, elle permettra aux enseignants-chercheurs et chercheurs de s'ouvrir davantage sur le monde extérieur à travers la diffusion de leurs productions intellectuelles et scientifiques.

**AKIRI** est une revue à parution trimestrielle de l'Unité de Formation et de Recherches (UFR) : Communication, Milieu et Société (CMS) de l'Université Alassane Ouattara. Elle publie les articles dans le domaine des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations. Sans toutefois être fermée, cette revue privilégie les contributions originales et pertinentes. Les textes doivent tenir compte de l'évolution des disciplines couvertes et respecter la ligne éditoriale de la revue. Ils doivent en outre être originaux et n'avoir pas fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture.

## **PROTOCOLE DE REDACTION DE LA REVUE AKIRI**

La revue **AKIRI** n'accepte que des articles inédits et originaux dans diverses langues notamment en allemand, en anglais, en espagnol et en Français. Le manuscrit est remis à deux instructeurs, choisis en fonction de leurs compétences dans la discipline. Le secrétariat de la rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai raisonnable pour remettre la version définitive de son texte au secrétariat de la revue

### **Structure générale de l'article :**

Le projet d'article doit être envoyé sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, taille 12 et interligne 1,5 pour le corps de texte (sauf les notes de bas de page qui ont la taille 10 et les citations en retrait de 2 cm à gauche et à droite qui sont présentées en taille 11 avec interligne 1 ou simple). Le texte doit être justifié et ne doit pas excéder 18 pages. Le manuscrit doit comporter une introduction, un développement articulé, une conclusion et une bibliographie.

### **Présentation de l'article :**

- Le titre de l'article (15 mots maximum) doit être clair et concis. De taille 14 pts gras, il doit être centré.
- Juste après le titre, l'auteur doit mentionner son identité (Prénom et NOM en gras et en taille 12), ses adresses (institution, e-mail, pays et téléphones en italique et en taille 11)
- Le résumé (200 mots au maximum) présenté en taille 10 pts ne doit pas être une reproduction de la conclusion du manuscrit. Il est donné à la fois en français et en anglais (abstract). Les mots-clés (05 au maximum, taille 10pts) sont donnés en français et en anglais (key words)
- Le texte doit être subdivisé selon le système décimal et ne doit pas dépasser 3 niveaux exemples : (1. - 1.1. - 1.2. ; 2. - 2.1. - 2.2. - 2.3. - 3. - 3.1. - 3.2. etc.)
- Les références des citations sont intégrées au texte comme suit : (L'initial du prénom suivi d'un point, nom de l'auteur avec l'initiale en majuscule, année de publication suivie de deux points, page à laquelle l'information a été prise). Ex : (A. Kouadio, 2000 : 15).
- La pagination en chiffre arabe apparaît en haut de page et centrée.
- Les citations courtes de 3 lignes au plus sont mises en guillemet français («...»), mais sans italique.

**N.B.** : Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À partir de ...

### **Références bibliographiques**

Ne sont utilisées dans la bibliographie que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, zone titre, lieu de publication, zone éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté entre guillemets et celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une presse écrite est présenté en italique. Dans la zone éditeur, on indique la maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la

revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2<sup>nde</sup> éd.).

Les références des sources d'archives, des sources orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

- Pour les sources orales, réaliser un tableau dont les colonnes comportent un numéro d'ordre, nom et prénoms des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, son âge ou sa date de naissance et les principaux thèmes abordés au cours des entretiens. Dans ce tableau, les noms des informateurs sont présentés en ordre alphabétique
- Pour les sources d'archives, il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes :  
Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE28, 1899.
- Pour les ouvrages, on note le NOM et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication, du nom de la société d'édition et du nombre de page.  
Ex : LATTE Egue Jean-Michel, 2018, *L'histoire des Odzukru, peuple du sud de la Côte d'Ivoire, des origines au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, L'Harmattan, 252 p.
- Pour les périodiques, le NOM et le(s) prénom(s) de l'auteur sont suivis de l'année de la publication, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages.  
Ex : BAMBAM Mamadou, 2022, « Les Dafing dans l'évolution économique et socio-culturelle de Bouaké, 1878-1939 », *NZASSA*, N°8, p.361-372.

**NB** : Les articles sont la propriété de la revue.

## SOMMAIRE

### SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

#### Géographie

1. **Diffusion des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) et problématique de l'accès à l'internet mobile dans le département de Korhogo**  
KONE Kapiéfolo Julien ..... 1-16
2. **Impact des déchets ménagers et miniers sur l'environnement et sur la sante de la population de la sous-préfecture de M'bengue (Côte d'Ivoire)**  
KONE Kagbagnan, KONE Kapiéfolo Julien & COULIBALY Moussa ..... 17-35
3. **Étude géographique des parcs autos dans la ville de Bouaké (Côte d'Ivoire)**  
Firmain Kouakou N'GUESSAN..... 36-46
4. **Les activités artisanales et leurs conséquences sur l'environnement : une étude de cas à Yopougon nord-est (Abidjan-Côte d'Ivoire)**  
KOUADIO Konan Célestin, KONAN Amani Fulgence & BAMBA Mamadou ..... 47-60
5. **Health risk linked to the use of pesticides in The sub-prefecture of bazra-natis (ivory coast)**  
TAPE Bi Sehi Antoine.....61-78
6. **La situation de la sédentarisation des pasteurs peuls en Côte d'Ivoire : cas du département de Ferkessédougou**  
YOMAN N'Goh Koffi Michael ..... 79-98
7. **La réserve de Lamto (Côte d'Ivoire) : une aire protégée en proie à des activités anthropiques illicites**  
Ahou Suzanne N'GORAN & N'Guessan Simon ANDON..... 99-114
8. **Etalement urbain et développement des friches dans la ville de Bondoukou**  
KONAN Kouakou Attien Jean-Michel & KOSSONOU Yaoua Phoébé..... 115-131

#### Histoire

9. **L'agriculture au Songhay et dans les sociétés littorales ouest-africaines aux XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles**  
Amon Guy Serge ATCHIE..... 132-147
10. **Les mécanismes de gestion des conflits dans la société traditionnelle yaouré (XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)**  
N'Founoum Parfait Sidoine KOUAME..... 148-160
11. **Jeunes et partis politiques en Côte d'Ivoire : entre prise de conscience et instrumentalisation (1990-2020)**  
Hyacinthe Digbeugby BLEY ..... 161-177

<b>12. Les artisans de l'avènement d'Ibn Yasin au Sahara occidental</b>	
Issouf OUATTARA.....	178-189
<b>13. Tombouctou dans la rébellion du Balama es-sadeq : un activisme contestataire au Songhoy (XVI<sup>e</sup> siècle)</b>	
Jean Charles DÉDÉ.....	190-206
<b>14. Patrimoine culturel ivoirien dans la consolidation de l'identité nationale 1893-2018</b>	
OUATTARA Brahim.....	207-222
<b>Sociologie et anthropologie</b>	
<b>15. Gouvernance communale et gestion du personnel des mairies : cas de la mairie de Cocody</b>	
KOUADJO Koffi Stéphane.....	223-237
<b>Droit</b>	
<b>16. Droits de la femme en Côte d'Ivoire : de l'égalité des sexes en réalisation</b>	
Samuelle Bernice EBA.....	238-257
<b>COMMUNICATION, SCIENCE DU LANGAGE, ARTS</b>	
<b>Sciences du langage et de la communication</b>	
<b>17. Impacts communicationnels des ellipses dans les réseaux sociaux sur les résultats scolaires en Côte d'Ivoire</b>	
N'golo Koné SIONGO & Monvaly Badara TOURE.....	258-279
<b>18. Les représentations sociales de la maternité des adolescentes au Burkina Faso</b>	
Aïcha Tamboura-Diawara .....	280-293
<b>19. Incommunication et taux de divortialité élevé en Côte d'Ivoire : une incidence sociale</b>	
Antoine KOUAKOU & Kan Samuel KOUAKOU.....	294-309
<b>20. Financement non public des industries culturelles et créatives en Côte d'Ivoire : états et enjeux</b>	
Renaud-Guy Ahioua MOULARET .....	310-327
<b>LANGUES, LETTRES, CIVILISATIONS</b>	
<b>Anglais</b>	
<b>21. English lexical collocations: a challenge for Malian EFL learners</b>	
Sekou SISSOKO.....	328-345
<b>Lettres Modernes</b>	
<b>22. L'épicurisme dans Sylves de Jean-Joseph Rabearivelod'Alain Mabanckou</b>	
Gohi Jonas TA BI.....	346-360

## **Incommunication et taux de divortialité élevé en Côte d'Ivoire : une incidence sociale**

**Antoine KOUAKOU,**

*Université Félix Houphouët-Boigny, Département de Communication,  
Laboratoire des Sciences de la Communication, des Arts et de la Culture (LSCAC),  
Abidjan, Côte d'Ivoire, [antoinekouakou68@gmail.com](mailto:antoinekouakou68@gmail.com)*

&

**Kan Samuel KOUAKOU,**

*Université Félix Houphouët-Boigny, Département de Communication,  
Laboratoire des Sciences de la Communication, des Arts et de la Culture (LSCAC),  
Abidjan, Côte d'Ivoire, [kouakouksamuel@gmail.com](mailto:kouakouksamuel@gmail.com)*

Tel. : 225 05 05 88 51 22 / 01 40 51 91 00

### **Résumé**

Cette étude vise à analyser la relation de causalité entre l'incommunication et les nombreux cas de divorce observés en Côte d'Ivoire, avec leur suite logique de taux de divortialité élevé. Elle vise plus spécifiquement à montrer l'incidence de ce taux important sur la société et partant, sur le développement durable. La représentation du lien matrimonial dans nombre de cultures en Côte d'Ivoire va au-delà de la simple relation entre deux partenaires avec des perspectives d'avenir fragiles. Elle présente également ce lien comme un engagement sérieux, autour d'une cellule familiale solide et sécurisée. En d'autres termes, les liens du mariage ne doivent pas rompre pour nuire à l'équilibre familial. L'on est alors interpellé par un taux de divortialité remarquable en Côte d'Ivoire, avec des implications sur l'équilibre sociologique des familles, sur la société et partant, sur le développement. Ambitionnant d'explorer le rapport entre la mal communication et ce taux élevé aux fins de la recherche de solution au problème de développement suscité, l'étude débouche sur la thèse que le taux de divorce est consécutif à l'incommunication dans les ménages.

**Mots-clés :** Incommunication, ménage, taux de divortialité, incidence, développement durable.

## **Incommunication and high divorce rate in Ivory Coast: a social impact**

### **Abstract**

This study aims to analyze the causal relationship between incommunication and the many cases of divorce observed in Côte d'Ivoire, with their logical consequence of high divorce rate. It aims more specifically to show the impact of this high rate on society and therefore, on sustainable development. The representation of the matrimonial bond in many cultures in Côte d'Ivoire goes beyond the simple relationship between two partners with fragile future prospects. It also presents this bond as a serious commitment, around a solid and secure family unit. In other words, the marriage ties must not break to harm the family balance. We are then challenged by a remarkable divorce rate in Côte d'Ivoire, with implications on the sociological balance of families, on society and then, on development. Aiming to explore the relationship between miscommunication and that high rate for the purpose of finding a solution to the development problem raised, the study leads to the thesis that the divorce rate is a result of a lack of communication in households.

**Keywords:** Incommunication, household, divorce rate, impact, sustainable development.

## Introduction

De nombreux ménages connaissent une rupture de relation conjugale en Côte d'Ivoire. Des sources administratives affirment qu'un tiers (1/3) des mariages contractés en une année tendent au divorce, avec les demandes réceptionnées par les services compétents. Aussi, l'Annuaire Statistique d'Etat Civil 2021 révèle-t-il « une hausse notable des [...] cas de divorce » (R. Dally, 2022 : para 1). Conséquemment, le taux de divortialité a augmenté. Il est passé par exemple de 40,70% en 2020 à 45,40% en 2021. Par contre, il est estimé à 4% au Sénégal selon le rapport 2021 de l'ANSD (Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie), à 4% au Mali et à 14% en Iran (2017). En France, « le divorce pour rupture de la vie commune est aux alentours de 10 à 13% ; quant au divorce amiable, il représente environ 25% des cas »<sup>1</sup>. Une analyse comparative de ces données montre que le taux de divorce en Côte d'Ivoire est remarquable. Faisant la preuve de la désunion des ménages en proportion importante, il témoigne de la fragilité de la structuration des familles et partant, de l'équilibre sociologique.

La solidité familiale, en effet, est l'un des fondements sociologiques dans la vie des hommes. Elle importe pour le développement parce que la famille est impliquée dans les processus de socialisation et de mise à disposition des ressources humaines. Une société de familles en crise témoigne donc d'une faillite sociale avec des incidences sur le développement durable. C'est un manque à gagner qui appelle à s'interroger sur ses causes. Les situations d'incommunication sont à questionner : comment pourraient-elles causer les nombreux divorces, quelles sont les implications sociales et quelle en est la solution ?

Sous-tendue par ces différentes interrogations, l'étude vise à analyser la relation d'influence entre les incommunications et le taux de divortialité élevé. Elle ambitionne à termes de suggérer une solution au problème de développement qui en découle. Elle part de l'hypothèse que l'incommunication est à l'origine des nombreux cas de divorce. Elle s'articule autour de trois points majeurs : le premier est le cadre théorique et méthodologique. Il situe d'abord sur les théories qui sous-tendent l'étude puis, il décrit son cadre opératoire ainsi que la population interrogée et les instruments de collecte de données. Le second présente les résultats de fin d'étude et le troisième se consacre à la discussion de ces résultats.

---

<sup>1</sup> Source : United Nations Statistical Division

## **1. Cadre théorique et méthodologique**

### **1.1. Les théories de référence**

Le besoin de clarté scientifique de l'étude commande d'en élucider les termes et notions essentiels, « incommunication » et « taux de divortialité ». Car, « la première démarche du sociologue doit être de définir les choses dont il traite afin que l'on sache de quoi il est question » (E. Durkheim, 1988 : p.65).

Selon le Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL), le terme incommunication renvoie à une « absence de communication, de relation entre deux choses ». Il sous-entend des problèmes de gestion des relations et des soucis de compréhension entre des interlocuteurs. Au plan sociologique, l'on parle d'incapacité d'établir des communications mutuelles dans la vie sociale. Dans ses travaux, D. Wolton (2012) évoque l'incommunication. Il y montre avec pertinence que cette notion appartient au processus de communication. Ainsi, pour lui, « l'incommunication n'est pas tant l'échec [...] d'une situation de communication que son horizon : ce sont les malentendus, l'incompréhension mutuelle, les quiproquos, autant que les désaccords [...] » (D. Wolton, 2012 : p.436). Quant à P. Robert (2005 : p.5), il pense « l'incommunication comme une valeur négative qui progresse avec l'inculture ». Dans le cas à l'étude, l'incommunication renvoie aux défauts de relations de franchise entre les couples.

La seconde notion, taux de divortialité, renvoie, elle, au « nombre de divorces prononcés pendant une année, sur le nombre de mariages célébrés au sein de la population considérée » (R. Dally, 2022 : para 3).

Le divorce est un cas de désunion suscitée par le désaccord entre des conjoints. C'est une rupture qui porte en elle les germes d'une dispute sur la base de la mésentente. Le divorce oppose toujours deux parties, avec quelquefois un caractère conflictuel. De ce fait, la conduite de cette étude prend son ancrage dans la théorie des conflits réels de M. Sherif (1966). Selon les tenants de cette théorie en effet : « les relations [...] peuvent être soit compétitives, soit coopératives. Lorsque des groupes sont en compétition, des conflits émergent. Par contre, dans des situations [...] de poursuite d'un objectif commun, la coopération entraîne des relations harmonieuses » (L. Licata, 2007 : p. 20). Cette théorie explique comment les relations sur la base de compétition et d'incommunication (désaccords, dispute, problèmes de communication) sont objectivement caractéristiques de situations qui, en déterminant la nature des rapports entre les couples, entraînent l'apparition de préjugés et de conflits. Ce qui pourrait engendrer des ruptures et augmenter le taux de divortialité. Ainsi que pour le dire : « le conflit [...] dépend de

la structure objective des relations existantes : si ces relations sont compétitives, le conflit est alors inévitable, [...] si elles sont coopératives, le conflit est évité ou résolu » (F. Sisbane et A. E. Azzi, 2001 : p. 3). Dans la même logique, cette théorie complète celle de l'identité sociale avec H. Tajfel (1970). La théorie de l'identité sociale est une théorie des relations interpersonnelles. « Elle exerce une influence prépondérante sur les approches psychosociales [...] des relations interpersonnelles » (L. Licata, 2007 : p. 20). Selon cette autre théorie, les relations entre les personnes d'un même espace constituent des facteurs importants, exploitables pour le traitement d'une crise sociale, à l'image des divorces. Ainsi, le rôle de la communication s'impose en direction des couples, de sorte à passer des situations d'incommunication et d'incompréhension à celles d'harmonie et de consolidation des familles. Et c'est pourquoi l'étude s'appuie également sur la théorie de la communication humaine de P. Watzlawick (2014) avec sa thèse sur le rôle institutionnalisé de la communication. En effet, tout comme « la communication est désormais incontournable dans toute action partielle ou globale de développement » (H. Koné, 1995 : p. 23), son rôle est également reconnu par les tenants de cette théorie. D'ailleurs, dans des expériences recourant à la communication comme appui indispensable dans les règlements de conflits, il lui est reconnu un rôle structurant. Ainsi : « le rôle et l'influence de la communication demeurent intacts et même indispensables » (A. Kouakou, 2021 : p. 74). C. Fraser & J. Villet (1994 : p.4) sont dans le même ordre en affirmant que « le rôle de la communication est décisif pour promouvoir un développement qui prenne en compte [...] la dimension humaine dans un climat de changement [...] ». A la suite du cadre théorique, quelle est la méthodologie utilisée par notre étude ?

## **1.2. La méthodologie**

L'étude a eu lieu du 24 janvier 2022 au 03 mars 2023. Elle a été menée dans cinq (5) villes de Côte d'Ivoire : Abidjan, Bouaké, Korhogo, Yamoussoukro et Bouaflé. Le choix porté sur ces villes est motivé par plusieurs préoccupations. La première est celle de la dispersion géographique. En plus, les quatre (4) premières agglomérations figurent parmi les principales villes de Côte d'Ivoire. Abidjan est non seulement la plus grande ville et la capitale économique, c'est également la plus peuplée avec cinq millions six cent seize mille six cent trente et trois (5.616.633) habitants.<sup>2</sup> La dialectique sur la problématique du divorce ne saurait donc se passer de cette grande agglomération et en occulter les réalités sociologiques de diverses natures. Dans le même ordre, Bouaké est la deuxième ville avec neuf cent trente et un mille huit cent cinquante et un (931.851) habitants. Korhogo, la capitale du nord du pays est également l'une des villes

---

<sup>2</sup> Sources : Résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) 2021.

les plus peuplées avec sept cent quarante-huit mille trois cent quatre-vingt-treize (748.393) habitants. Quant à Yamoussoukro, en tant que capitale politique, ses réalités occupent aussi un rang important dans l'ordre des considérations sociologiques sur des thématiques d'intérêt public comme le divorce. La cinquième ville, Bouaflé, a la particularité d'être considérée dans divers écrits comme étant la cité où le taux de divorce est le plus élevé en Côte d'Ivoire. Selon l'Annuaire Statistique d'Etat Civil 2021, « cette ville de la région de la Marahoué, dans le centre-ouest du pays, enregistre le plus grand taux de cas de divorce [...] » (R. Yasseu, 2022 : para 3).

Dans sa phase opératoire, le travail a mobilisé l'étude documentaire et la recherche quantitative comme instruments de recherche. Les sources documentaires sont constituées de livres, d'articles scientifiques, d'organes de presse écrite en ligne, de rapports et de publications diverses comme l'Annuaire Statistique d'Etat Civil (ASEC) 2021, publié par le Ministère ivoirien de l'Intérieur en juin 2022. Nous avons d'abord procédé à l'exploration des données tirées de ces documents dont le croisement avec celles collectées sur le terrain de la recherche a permis d'obtenir une synthèse des connaissances empiriques. Aussi, l'étude documentaire a-t-elle permis de consulter des écrits utiles sur le sujet et de raffermir nos connaissances sur la question afin de consolider la problématique pour en circonscrire les limites. Quant à la méthode quantitative, elle a nécessité le recours à des outils d'analyse statistiques visant à expliquer l'objet d'étude à travers des données sous la forme de variables mesurables. La question du taux de divortialité en Côte d'Ivoire n'étant pas l'affaire d'une population spécifique identifiable, cette méthode a permis de recueillir le point de vue d'un échantillon aléatoire de cinq cent (500) hommes et femmes, en l'occurrence des divorcés et des personnes en situation de vie commune (mariés ou vivant en concubinage). De cette manière, vu l'objectif du travail, l'étude quantitative a permis de rassembler les opinions et perceptions de ces répondants qui seraient restées certainement inaccessibles par d'autres moyens d'investigation. A la fin, par méthode de percolation (O. Mesly, 2015), nous avons mis en relation les données issues des sources documentaires avec celles issues de l'étude quantitative pour en tirer les conclusions et adopter des positions.

Les différents segments du champ d'investigation par méthode quantitative (enquête par questionnaire) se présentent sur le tableau suivant :

**Tableau 1 : Présentation des segments du champ d’investigation, des effectifs et des pourcentages**

	Villes d’investigation	Effectifs	Pourcentages
1	Abidjan	100	20%
2	Bouaké	100	20%
3	Korhogo	100	20%
4	Yamoussoukro	100	20%
5	Bouaflé	100	20%
6	Total	500	100%

*Source : Données d’enquête de terrain, mars 2023*

L’on observe sur ce tableau que l’effectif des répondants a été équitablement distribué sur les cinq différentes villes constituant le champ d’investigation. Ainsi, cent (100) personnes ont été interrogées sur chaque espace géographique. Ce qui correspond à 20% de l’échantillon de la population. Quels sont les résultats auxquels l’étude a abouti ?

## 2. Résultats

La question de la séparation conjugale avec son corollaire de taux de divortialité élevé interpelle pour son caractère social et son lien avec le développement. En effet, le phénomène à l’étude a des implications sur la société et sa transformation. La famille étant le fondement de la société, sa fragilité suivie de sa déstructuration ne peut être sans incidence inopportune sur le développement. Quelles sont les raisons explicatives du taux de divortialité en Côte d’Ivoire ?

### 2.1. Les raisons explicatives du taux de divortialité

**Tableau 2 : Distribution des réponses selon les causes expliquant le taux de divorce élevé**

	Réponses exprimées	Effectifs	Pourcentages
1	Infidélité	77	15,4%
2	Manque de moyens	23	04,6%
3	Incompatibilité	41	08,2%
4	Manque de communication	359	71,8%
5	Total	500	100%

*Source : Résultats d’enquête de terrain, mars 2023*

Globalement, l’on observe sur ce tableau que le divorce est le fait de plusieurs facteurs qui en constituent des causes. Aussi est-il que et par la même occasion, ces causes justifient sa survenue et celle de son taux élevé. De cette manière, soixante-dix-sept (77) personnes sur les cinq cent (500) interrogées estiment que l’infidélité est la cause des nombreux cas de divorce en Côte d’Ivoire. A côté, vingt-trois (23) autres personnes pensent plutôt au manque de moyens dans le ménage et quarante et un (41) répondants désignent l’incompatibilité entre les conjoints. Enfin, trois cent cinquante et neuf (359) personnes pensent que le taux de divortialité élevé est consécutif à l’incommunication, c’est-à-dire, à un manque de communication. Ces effectifs correspondent respectivement aux taux de 15,40%, 04,60%, 08,20% et de 71,80%. L’on retient

en définitive que la majorité, c'est-à-dire 71,80% de la population interrogée, estime que le taux de divorce élevé en Côte d'Ivoire se justifie par un manque de communication.

Dans la même logique, d'autres données présentent les problèmes de communication dans les ménages comme la source des divorces et du taux de divortialité élevé. A côté, d'autres sont relatives à la nécessité de communication dans la famille tandis que d'autres encore font cas aussi bien du rôle de la communication que de capacité à consolider les relations à l'intérieur des familles. Le point commun de toutes ces données est que, tournant toutes autour de l'acte opératoire de la communication, elles placent celui-ci au centre de toutes les considérations. Quelles sont donc ces données qui mettent la communication à l'épicentre des préoccupations ?

## 2.2. La communication au centre des préoccupations

**Tableau 3 : Distribution des réponses selon que les problèmes de communication peuvent conduire aux divorces**

	Réponses exprimées	Effectifs	Pourcentages
1	Oui	478	95,6%
2	Non	21	04,2%
3	Ne sais pas	1	00,2%
4	Total	500	100%

*Source : Résultats d'enquête de terrain, mars 2023*

A l'instar des données sur le tableau précédent (n°2), il apparaît sur ce troisième tableau que quatre cent soixante-dix-huit (478) personnes sur les cinq cent (500) interrogées soutiennent que les problèmes de communication peuvent conduire au divorce. Ceci correspond à un taux de 95,60% contre 04,20% d'opinions contraires. Seulement une (1) personne n'a pas exprimé d'opinion. Ces données amènent à s'interroger sur le rôle de la communication dans la réflexion sur la problématique du divorce et de son incidence sur les familles. Le tableau suivant en comporte les chiffres :

**Tableau 4 : Distribution des réponses selon la nécessité de communiquer dans un ménage**

	Réponses exprimées	Effectifs	Pourcentages
1	Oui	483	96,6%
2	Non	01	00,2%
3	Ne sais pas	16	03,2%
4	Total	500	100%

*Source : Résultats d'enquête de terrain, mars 2023*

La question de l'importance de la communication appelle ici à deux points subséquents. Le premier est lié à la préoccupation suivante : est-il nécessaire que l'on communique dans un ménage ? Ce tableau 4 présente les résultats relatifs à cette préoccupation. Ainsi et pour quatre cent quatre-vingt-trois (483) personnes consultées, soit 96,60%, il est nécessaire de communiquer dans un ménage. Une seule personne (00,20%) a une position contraire tandis que 16 autres (03,20%) n'ont pas formulé d'avis.

Le second point est relatif à l'importance de la communication. Il est lié à son rôle. Le tableau suivant en présente les résultats :

**Tableau 5 : Distribution des réponses selon le rôle attribué à la communication dans un ménage**

	Réponses exprimées	Effectifs	Pourcentages
1	Eviter les incompréhensions	347	69,4%
2	Eviter les crises	98	19,6%
3	Mieux connaître son / sa partenaire	55	11%
4	Autres	00	00%
5	Total	500	100%

Source : Résultats d'enquête de terrain, mars 2023

A travers les données sur ce tableau n°5, l'on observe que plusieurs rôles sont attribués à la communication dans un ménage. Ainsi, pour 69,40% des répondants (347 personnes), la communication permet d'éviter les incompréhensions. Pour 19,60% encore (98 personnes), elle permet d'éviter les crises et pour 55 personnes, soit 11% des personnes interrogées, la communication permet de mieux connaître son / sa partenaire.

Parler de l'importance et du rôle de la communication amène enfin à la conclusion de fin d'étude, c'est-à-dire, à la question générale de la solution au problème de société constitué par le taux de divorce. Que peut la communication comme science face à la problématique ? Le tableau suivant comporte les résultats relatifs à cette préoccupation.

**Tableau 6 : Distribution des réponses selon que la communication peut favoriser la consolidation du ménage**

	Réponses exprimées	Nombres	Pourcentages
1	Oui	491	98,2%
2	Non	3	00,6%
3	Ne sais pas	6	01,2%
4	Total	500	100%

Source : Résultats d'enquête de terrain, mars 2023

Les données sur ce tableau sont liées au rôle de la communication dans une perspective de solution au problème des divorces en vue de consolider les ménages. Dans cette logique, le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il est reconnu à la communication un rôle important. Ainsi, quatre cent quatre-vingt-onze (491) personnes sur cinq cent (500), soit 98,20% pensent que la communication peut favoriser la consolidation d'un ménage. Seulement une minorité de trois (3) personnes pense le contraire, ce qui correspond à un taux de 00,60%. Six (6) répondants, soit 01,20% n'ont pas formulé d'avis.

Le tableau n°7 suivant croise les mêmes données et les présente sur les cinq (5) villes constituant le champ d'investigation.

**Tableau 7 : Distribution des réponses selon le rôle de la communication et selon les villes d'enquête**

	Champs d'investigation	Réponses exprimées	Effectifs	Pourcentages
1	Abidjan	Oui	98	19,6%
		Non	2	00,4%
2	Bouaflé	Oui	99	19,8%
		Non	1	00,2%
3	Bouaké	Oui	99	19,8%
		Non	1	00,2%
4	Korhogo	Oui	97	19,4%
		Non	3	00,6%
5	Yamoussoukro	Oui	98	19,6%
		Non	2	00,4%
6	Total	// //	500	100%

*Source : Résultats d'enquête de terrain, mars 2023*

Selon les résultats sur ce tableau, cent (100) personnes ont été interrogées dans chacune des cinq (5) villes du champ général d'investigation, ce qui correspond à 20% de la population consultée. Ainsi, sur les 20% de chaque segment, 19,80% des répondants à Bouaflé et à Bouaké confirment que la communication peut favoriser la consolidation du ménage, contre 19,60% à Abidjan et à Yamoussoukro puis 19,40% à Korhogo ; ce qui correspond au taux de 98,20% de la population interrogée qui soutiennent que la communication peut favoriser la consolidation d'un ménage, comme déjà explicité sur le tableau n°6 précédent.

Quelle interprétation peut-on faire de ces données selon les causes du taux de divortialité élevé, mais aussi selon l'importance et le rôle de la communication puis, selon les solutions envisageables ?

### **3. Discussion des résultats : Influence et rôle de la communication**

En invitant les sciences de la communication dans la dialectique sur la question du taux de divortialité élevé en Côte d'Ivoire, notre étude se préoccupe d'un problème de société qui a des incidences sur la vie des hommes et plus loin, sur le développement. En effet, « le divorce est une réalité familiale et sociétale. Il a [...] un impact sur le couple, sur la reconnaissance de modèles familiaux, à travers le vécu et le future [...] » (A. Pierard, 2018 : p.3). Dans cette logique, la discussion des résultats s'articule autour de deux préoccupations centrales : il s'agit des causes et explications du taux de divortialité puis, de l'importance et du rôle de la communication pour la recherche de solution au problème à l'étude.

#### **3.1. Des causes et de l'explication du taux de divortialité élevé**

La première question légitime que l'on se pose à cette étape est la suivante : pourquoi le taux de divortialité échappe-t-il au contrôle ? Face à cette préoccupation, l'on pourrait penser, entre autres raisons, que la croissance du taux de divortialité en Côte d'Ivoire aujourd'hui s'explique

par le fait que les couples avaient antérieurement du mal à divorcer, du fait de procédures de séparation trop longues, coûteuses et stigmatisées par la société. Contrairement à cette idée, notre étude a plutôt permis d'établir que le grand nombre des cas de divorces se justifie par un manque de communication, avec un taux important de 71,80% des répondants. Il en est de même pour une grande majorité de ces répondants (95,60%) qui pensent que « des problèmes de communication peuvent conduire au divorce ».

Les problèmes de communication renvoient, en effet, aux difficultés de compréhension et d'harmonie dans les ménages. Les difficultés partent généralement d'une méconnaissance du/de la partenaire et de l'opinion erronée que l'on a de lui/d'elle. Elles partent également des connaissances, attitudes et comportements à soi qui sont quelquefois de compromission et que l'on refuse de partager (incommunication). Les difficultés partent enfin des attentes excessives et déraisonnables, qui rendent le relationnel difficile en tuant la concorde et l'union entre les deux parties. Ainsi, la mésentente entre les époux, qui rend le maintien de la vie commune impossible, est un facteur fondamentalement explicatif des cas de divorce et du taux de divortialité. Cette thèse est traduite à travers les données chiffrées assez éloquentes de cette étude (95,60%) qui permettent de retenir in fine que les divorces et le taux qui en découle sont causés par des situations d'incommunications. L'on peut affirmer par la même occasion que l'hypothèse de départ selon laquelle « l'incommunication est la cause des divorces » est confirmée. La confirmation de cette hypothèse conduit en substance à la théorie des conflits réels de M. Sherif (1966), convoquée dans cette étude. Selon cette théorie en effet, « lorsque des groupes sont en compétition [...] des conflits émergent. [...] » (L. Licata, 2007 : p. 20). Cela signifie en d'autres propos que si en lieu et place des valeurs d'union et de concorde, il n'y a plutôt que de la compétition dans les couples sous la forme d'insoumission et de disputes, des conflits surviennent et la rupture conjugale s'installe. Ainsi, tout en expliquant comment les désaccords entraînent les incompréhensions pour déboucher sur des divorces et en augmenter le taux, la confirmation de l'hypothèse de départ conforte également l'idée que « le conflit [...] dépend des relations existantes : si ces relations sont compétitives, le conflit est alors inévitable » (F. Sisbane et A. E. Azzi, 2001 : p. 3). Tout ceci conduit aux enjeux liés à la communication et partant, à la seconde préoccupation.

### **3.2. De l'importance et du rôle de la communication pour la recherche de solution**

La question de l'importance de la communication dans celle des divorces s'appréhende au niveau de son influence et de ses « effets puissants » (H. Lasswell, 1973). Elle s'appréhende

donc au double niveau de sa nécessité et de son rôle en vue de la structuration familiale et de la consolidation des liens groupaux.

En effet, l'apport de la communication dans la société et dans les dynamiques de transformation sociale n'est plus à démontrer. Il en est de même dans les interactions socio- relationnelles. Ainsi, à l'instar de son rôle institutionnalisé dans de nombreux programmes de développement, une grande majorité (96,60%) des répondants dans cette étude estiment qu'il est « nécessaire que l'on communique dans un ménage ». En outre, selon les données de la même étude, un taux de 69,40% des répondants reconnaît à la communication le rôle d'éviter les incompréhensions. Pour 19,60% également, elle permet d'éviter les crises. Il revient donc à dire que 89% des personnes interrogées estiment que la communication a un rôle structurant dans les objectifs de consolidation de vies conjugales et de construction familiale. A la lumière de ces chiffres, l'étude permet d'affirmer que communiquer est un facteur incontournable pour bâtir le relationnel dans les ménages aux fins d'y construire l'harmonie. Ainsi que pour le dire, « le rôle et l'influence de la communication demeurent intactes et même indispensables [...] » (A. Kouakou, 2021 : p.74). Cette question du rôle et des enjeux de la communication dans la réflexion sur des sujets d'intérêt social, comme celui de divorce, amène C. Cabanero-Verzosa (1999 : p. 12) à soutenir aussi que : « une communication effective peut changer les comportements ». Dans un sens comme dans l'autre, l'on est ici inscrit dans la logique de la théorie de la communication humaine avec P. Watzlawick (2014) pour dire que « la communication joue un rôle fondamental dans nos vies et dans l'ordre social ». Selon cet auteur en effet, « la théorie de la communication humaine, pierre angulaire de la thérapie familiale, est le résultat d'un échange d'informations qui trouve son origine dans la relation » (P. Watzlawick, 2014 : p.26). Tout en présentant ainsi le rôle important et l'influence de la communication, aussi bien dans les interactions interpersonnelles que dans les liens de famille, il indique indirectement que cette discipline peut également porter sur la problématique du taux de divortialité élevé, avec pour objectif de réduire les crises familiales. Et comme il le soutient : « l'important, c'est comment nous communiquons ici et maintenant et de quelle manière nous nous influençons les uns les autres » (P. Watzlawick, 2014 : 39).

En se fixant l'objectif de l'exploration de la relation entre l'incommunication et le taux de divorce élevé en Côte d'Ivoire, l'étude n'a pas omis de se projeter sur le volet du règlement. Elle s'est donc questionnée sur la pertinence d'une solution de communication. Comme ci-précédemment expliqué, de nombreux exemples de règlement de problèmes socio-

économiques existent dans la littérature de spécialité. C'est le cas aujourd'hui dans plusieurs projets de développement. Aussi, C. Fraser et J. Villet (1994 : p.4) soutiennent-ils que « le rôle de la communication est décisif pour promouvoir un développement qui prenne en compte la dimension humaine dans un climat de changement social ». Cette opinion corrobore d'ailleurs les chiffres de l'étude indiquant que pour 98,20% des répondants, « la communication peut favoriser la consolidation des ménages », contre 00,60% de position contraire. Elle corrobore également ceux ayant établi que pour 96,60% des répondants, « il est nécessaire de communiquer dans un ménage » contre 00,20% de position contraire.

La question de la solution de communication, qui découle de la dialectique de l'importance ou de la toute-puissance (E. Maigret, 2004) de la même discipline renvoie à la théorie de l'identité sociale avec H. Tajfel (1970). Transitant évidemment par la théorie de la communication humaine et en tant que théorie des relations interpersonnelles, la théorie de l'identité sociale permet en effet d'influencer les relations interpersonnelles selon L. Licata (2007). Si, sur la base de cette théorie, les relations interpersonnelles d'un même espace (le ménage) sont des facteurs importants pour le traitement d'une crise sociale (le divorce), le rôle de la communication paraît sous de meilleurs auspices. L'objectif donc de faire passer des situations d'incommunication à celles de l'équilibre sociologique des familles est à portée de main. Autrement dit, sur la base de la théorie de l'identité sociale, la solution au problème généré par le taux élevé des cas de divorce en Côte d'Ivoire peut être trouvée en communiquant dans les ménages.

Communiquer dans un ménage suppose le partage d'informations d'intérêt commun, au niveau conjugal. Cela commande un minimum de maturité et de responsabilité, aussi bien dans les actes (tout est communication) que dans le dire. Communiquer avec son/sa partenaire implique que l'on s'inscrive avec lui/elle dans une logique d'ouverture et de franchise. Communiquer, c'est briser les barrières de méfiance et de susceptibilité, c'est aussi proscrire les tabous et les mensonges. C'est également s'inviter (son/sa partenaire avec) dans une dynamique de déconstruction de la logique de l'antagonisme, du désaccord et des querelles à travers un partage des valeurs de tolérance et du respect de l'autre. Communiquer vise en outre à inculquer des mesures comportementales consensuelles et le règlement des différends par la concertation. Communiquer vise à favoriser inlassablement le rapprochement en se projetant sur la volonté de cohésion et de vivre ensemble ; c'est partager ses craintes et ses peurs, ses joies et ses bonheurs, ses forces et ses faiblesses, ses échecs et ses réussites avec son compagnon (ou sa compagne). Communiquer dans un ménage revient donc à dire mais à ne pas dire, à faire mais

à ne pas faire, puis à être mais à ne pas être. Cela signifie qu'il faut s'inscrire dans la limite du raisonnable et s'installer sur la ligne médiane. En un mot, communiquer vise à partir de l'effort de prise en compte de la somme des antécédents des parties prenantes pour, à la lumière des expériences, des cultures et de la psychologie générale, accompagner l'autre vers le rêve de la construction du bien social avec en perspective, une ambition de réussite familiale. Car, ce qui compte en réalité, comme le disent A. Caramés & D. Sémien (2010 : p.7), c'est « tirer les leçons des sorties de crise [...] ainsi que les principaux enjeux liés à la sortie de crise et à la consolidation [...] » de la cellule familiale. Ceci pose la question de l'incidence sociale du taux de divorce élevé.

Les nombreux cas de divorce peuvent avoir une incidence sur la société de manière générale et sur le développement en particulier. Une procédure de séparation de conjoints rompt les liens sociaux et entraîne généralement une liquidation du patrimoine familial. Par ailleurs, des études ont montré que les enfants issus de familles séparées sont susceptibles d'être des sujets aux comportements agressifs et antisociaux. En outre, une relation est établie entre la séparation des parents et les difficultés des enfants dans les rapports avec les autres, dans le respect de l'autorité et dans les problèmes de comportement à l'école. Il est également établi que l'éclatement d'une famille avant la majorité des enfants peut réduire leur durée d'étude, l'avantage scolaire étant lié à une enfance passée dans une famille. Ceci est un problème de développement. Constituant la relève des acteurs du développement, la sortie précoce des jeunes du processus de formation scolaire est par conséquent un problème de développement durable. C'est d'ailleurs l'une des raisons pour lesquelles la solution sur la base de diverses approches de communication en vue d'une éducation à l'union et à la consolidation familiale est soutenue par cette étude.

### **Conclusion**

La société ivoirienne connaît un taux de divortialité remarquable ces deux dernières années, consécutif aux nombreux cas de divorce. Il n'est donc pas vain de soutenir que la Côte d'Ivoire enregistre de nombreux cas de ruptures conjugales. Le divorce est un échec, au double plan social et relationnel. Selon des principes de régulation socio-culturelle en Côte d'Ivoire, l'on ne se marie pas pour divorcer. Dans cette logique encore, le divorce apparaît comme une contradiction sociale et culturelle. Il est donc stigmatisé par la société. Aussi pourrait-il avoir des incidences sur la personnalité des conjoints puis, sur le patrimoine et l'équilibre sociologique des familles. Il en est de même sur la santé psychologique et sur l'éducation des

enfants, la relève de la population active de demain. Le divorce est donc un manque à gagner dans les perspectives de changement social et de développement durable.

Plusieurs travaux se sont déjà investis dans l'objectif d'explication des divorces. Les causes les plus couramment avancées sont : l'infidélité, les violences conjugales, les difficultés financières ou encore, les mauvaises influences. D'autres écrits indiquent même l'infidélité comme la première cause de divorce en France, les autres étant « l'égoïsme, le mauvais caractère, les comportements abusifs, l'incompatibilité, la perte de son emploi et l'implication des beaux-parents ». Portant sur la question, notre étude a soupçonné les incompréhensions, les malentendus et les désaccords entre les conjoints. Elle a donc questionné les problèmes de communication dans les ménages. Ainsi, et portant sur la relation entre l'incommunication et le taux de divortialité élevé en Côte d'Ivoire, elle s'est proposé d'analyser le rapport d'influence entre les deux faits observés et de suggérer une solution de communication. Dans cette dynamique et à partir de l'hypothèse que le taux de divorce élevé est consécutif à l'incommunication dans les ménages, l'étude a investigué dans cinq (5) principales villes de Côte d'Ivoire : Abidjan, Bouaflé, Bouaké, Korhogo et Yamoussoukro. Partant, elle a recouru à une étude quantitative sur la base de cinq cent (500) personnes interrogées. A termes, elle a confirmé son hypothèse de départ avec 71,80% des répondants estimant que « le taux de divorce élevé en Côte d'Ivoire s'explique par l'incommunication ». En outre, dans sa logique de solution, l'étude a permis d'établir qu'il est « nécessaire de communiquer dans un ménage » avec 96,60% des opinions recueillies. Elle a enfin permis de montrer avec un taux important de 98,20% des répondants que « la communication peut favoriser la consolidation des ménages ». L'on peut donc retenir en fin d'étude que le taux de divortialité élevé en Côte d'Ivoire est causé par l'incommunication entre les conjoints.

Eu égard à nos résultats de fin d'étude, mais aussi en s'inscrivant dans la logique de certaines théories, l'appréhension de la relation entre l'incommunication et le divorce s'annonce avec un regard quelque peu philosophique. Comme il est ci-précédemment démontré, les divorces sont suscités par des situations d'incommunication. Mais, lorsqu'ils sont constitués, ils appellent nécessairement à des actes opératoires de communication, dans la procédure de dénouement. Les deux notions (incommunication et communication) étant foncièrement antinomiques, l'incommunication, mère des nombreux divorces, qui conduit à une situation de communication surabondante peut paraître comme un paradoxe. L'on ne devrait donc parler ni d'incommunication, ni de sa résultante aussi sensible que le divorce avec des implications sur les familles, les enfants puis, sur la société et le développement. Car, dans la logique de l'Ecole

de Palo Alto où « l'on ne peut pas ne pas communiquer », l'on se demande où réside la pertinence du manque ou de la mal communication pour que le « délit » d'incommunication soit constitué ? Autrement dit, comment explique-t-on que « ça communique trop, ça communique mal, de travers, de manière non-maîtrisée et incidente » (P. Robert, 2005 : p.5), dans une logique où « l'on ne peut pas ne pas communiquer », de sorte à ne pouvoir éviter les effets de l'incommunication sur la société

Pour notre part, nous estimons que la vérité de la communication se situe dans la dynamique de son usage. En d'autres termes, « il peut y avoir prolifération des messages et en même temps non-communication dans le cas où ces messages circulent entre des interlocuteurs les percevant à partir d'a priori différents » (R. Boudon, 1989 : p. 53). Les sciences de la communication face aux grands défis des changements socio-comportementaux, du dérèglement climatique et du développement durable doivent donc savoir se remettre en cause et se réinventer, dans la mesure du possible, afin que les situations d'incommunication ne s'installent pas au détriment des objectifs de transformation sociale. Cela est possible « en repensant les rapports entre l'individu et le collectif, entre le même et le différent, pour renouveler la pensée [...] à l'heure de la communication omniprésente » (D. Wolton, 2012 : p.1).

### Références bibliographiques

BOUDON Raymond, 1989, « Petite sociologie de l'incommunication », *Hermès*, n° 4, p.53-66.

CABANERO-VERZOSA Cecilia, 1999, *Communication Stratégique pour les Projets de Développement*, Washington D.C, Banque Mondiale, 216 p.

CARAMES Albert & SEMIEN Didier, 2010, *Conditions pour la consolidation de la Paix en Côte d'Ivoire*, Abidjan, Institut Català Internacional per la Pau / CERAP, 26 p.

DALLY Roger, 2022, « Côte d'Ivoire : les taux de naissance, de mariage et de divorce en hausse en 2021 », *Abidjan.net*, [En ligne], consulté le 07 février 2023, URL: <https://news.abidjan.net/articles/709584/cote-divoire-les-taux-de-naissan-ce-de-mariage-et-de-divorce-en-hausse-en-2021>

DURKHEIM Emile, 2007, *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, PUF, coll. « Quadrige Grands textes », 144 p. [En ligne], consulté le 22 mars 2023, URL: <https://journals.openedition.org/lectures/558>

FRASER Colin & VILLET Jonathan, 1994, *La communication pour un développement à dimension humaine*, Rome, FAO/Sous-division de la Communication au Service du Développement / Division de l'Information, 36 p.

KONE Hugues & SY Jacques Habib, 1995, *La communication pour le développement durable en Afrique*, Abidjan, PUCI, 469 p.

KOUAKOU Antoine, 2021, « Médias et changement sociaux, du développement au désenchantement », *Akofena, Revue Scientifique des Sciences du Langage, Lettres, Langues & Communication*, Vol.2, n°004, p.65-76.

LASSWELL Dwight Harold, 1973, « Structure et fonction de la communication dans la société », in BALLE Francis & PADIOLEAU Jean G., *Sociologie de l'information*, Paris, Larousse, p. 349-371.

LICATA Laurent, 2007, « La théorie de l'identité sociale et la théorie de l'auto catégorisation : le Soi, le groupe et le changement social », *Revue électronique de Psychologie Sociale*, n°1, p.19-33. [En ligne], consulté le 18 janvier 2023, URL : <http://RePs.psychologie-sociale.org>.

MOINET Nicolas, 2012, « L'arrogance, entre incommunication et imposture stratégique », *Hermès*, n° 64, p.177-183.

PIERARD Alice, 2018, « Séparation parentale : quels impacts selon l'âge de l'enfant ? », *Analyse UFAPEC*, n°34, p.2-10.

ROBERT Pascal, 2005, « De la communication à l'incommunication », *Communication et langages*, n° 146, p.3-18. [En ligne], consulté le 05 avril 2023, URL: [http://www.persee.fr/doc/colan\\_0336-1500\\_2005\\_num\\_146\\_13372](http://www.persee.fr/doc/colan_0336-1500_2005_num_146_13372)

SISBANE Fanen & AZZI Assaad Elia, 2001, *Identités collectives et tolérance de la différence dans les relations entre groupes sociaux*, Bruxelles, EUI Working papers, 148p.

WATZLAWICK Paul et al, 2014 : *Une logique de la communication*, Paris, Seuil [En ligne], consulté le 02 Avril 2022, URL: <https://www.eyrolles.com/Accueil/Auteur/paul-watzlawick-16068/>.

WOLTON Dominique, 2012, *Indiscipliné. La communication, les hommes et la politique*, Paris, Edition Odile Jacob, 456 p.

YASSEU Richard, 2022, « Vie de couple, voici la ville où on divorce le plus en Côte d'Ivoire », *7info.ci* [En ligne], consulté le 28 janvier 2023, URL : <https://www.7info.ci/vie-de-couple-voici-la-ville-ou-on-divorce-le-plus-en-cote-divoire/>